



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
5 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2020**  
31 août-4 septembre 2020, New York  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour le Kazakhstan  
(2021-2025)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Le PNUD au sein du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	6
III. Administration du programme et gestion des risques .....	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme .....	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Kazakhstan (2021-2025) .....	12



## I. Le PNUD au sein du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Kazakhstan est un pays à revenu intermédiaire supérieur qui, après deux décennies de croissance et de progrès socioéconomique régulier, a atteint un point critique. Pour atteindre son objectif ambitieux de se hisser parmi les 30 pays les plus développés du monde d'ici à 2050<sup>1</sup>, il cherche à moderniser davantage ses institutions et à reformuler ses politiques afin de rétablir la confiance des citoyens, de remédier aux vulnérabilités sociales, de diversifier l'économie et de développer des alternatives à faible intensité de carbone pour son parcours de croissance. Si le Kazakhstan a atteint un indice de développement humain très élevé (0,817)<sup>2</sup> et a considérablement réduit les niveaux de pauvreté, des inégalités persistent en raison d'un développement déséquilibré entre les régions et les groupes sociaux, particulièrement prononcé dans les villes et les zones rurales reculées du pays.

2. L'économie du pays est tirée par l'exploitation des ressources naturelles et repose principalement sur l'industrie et les services. En 2018, l'agriculture ne représentait que 4,2 % du produit intérieur brut (PIB)<sup>3</sup>. La série de chocs économiques survenus au cours de la dernière décennie a mis en évidence des vulnérabilités structurelles d'ordre social, économique et environnemental qui menacent la durabilité et la croissance sans exclusion<sup>4</sup>. L'intégration au sein des économies régionale et mondiale est limitée par les barrières commerciales et la distance vis-à-vis des marchés mondiaux. La domination des entreprises publiques entrave encore la diversification économique et affaiblit les incitations à l'investissement privé<sup>5</sup>. Les investissements étrangers directs sont en augmentation, mais ne sont pas épargnés par les ralentissements périodiques<sup>6</sup>. La chute des prix du pétrole et la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) au début de 2020 ont exposé et approfondi ces vulnérabilités. En conséquence, l'économie devrait se contracter de 2,5 % en 2020<sup>7</sup> et la double crise pourrait toucher encore plus les personnes vulnérables.

3. Le Gouvernement insiste de plus en plus sur la nécessité d'emprunter une voie de développement à faible intensité de carbone et fondée sur la connaissance pour réduire la dépendance de l'économie à l'égard des industries extractives et à forte intensité de carbone. Cette voie passe par un changement en profondeur, en alignant l'éducation et l'industrie de manière à répondre aux besoins du futur marché du travail grâce à un capital humain et des capacités productives appropriés, soutenus par la technologie, l'innovation, la recherche et le développement.

4. Alors que le Kazakhstan cherche une perspective de reprise durable, aucune stratégie claire sur le développement à faible intensité de carbone et d'adaptation aux changements climatiques n'a encore été mise en place. Sa vision ambitieuse de la promotion des énergies renouvelables est entravée par divers obstacles liés aux marchés, au financement et aux capacités techniques. Pendant ce temps, les changements climatiques sont dévastateurs pour le secteur agricole, les ressources en eau, les pâturages et les forêts. Plus de 50 % de la masse glaciaire actuelle devrait s'être évaporée d'ici à 2100, et les catastrophes liées au climat telles que les coulées de boue, les inondations et les sécheresses ont augmenté en fréquence et en ampleur, une tendance qui devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. Les

<sup>1</sup> <https://strategy2050.kz/en/>.

<sup>2</sup> <http://hdr.undp.org>.

<sup>3</sup> <http://economy.kz>.

<sup>4</sup> <https://www.worldbank.org/en/country/kazakhstan/publication/economic-update-winter-2019>.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Les investissements étrangers directs ont chuté en 2016-2018 (en pourcentage du PIB).

<sup>7</sup> <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/04/14/weo-april-2020>.

changements climatiques devraient entraîner une forte diminution des ressources en eau (jusqu'à 22 %) d'ici à 2100, ce qui provoquera un stress hydrique dans les huit bassins du pays. Le Kazakhstan est un important fournisseur de blé, mais les rendements devraient diminuer de 13 à 49 % d'ici à 2050<sup>8</sup>, avec une perte économique annuelle totale dans ce secteur estimée à 700 millions de dollars.

5. Au-delà de ces défis socioéconomiques et environnementaux, le faible niveau de responsabilité alimente la méfiance entre les citoyens et les institutions. Malgré de récentes améliorations, le Kazakhstan se classe 113<sup>e</sup> sur 180 pays dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International<sup>9</sup>. Le pays a entrepris d'importantes réformes institutionnelles, mais malgré des progrès visibles, les investissements dans l'administration en ligne n'ont pas encore produit les effets escomptés. La pandémie de COVID-19 donne un nouvel élan à la nécessité d'une transformation plus complète du secteur public, qui doit être à dimension humaine, axée sur les services et accessible, en particulier par les plus vulnérables. Elle appelle également à renforcer la résilience aux perturbations, qui passe par le développement des capacités de préparation, de réaction et de relèvement en cas de catastrophe et de pandémie.

6. Le Kazakhstan a régulièrement réduit la valeur de son indice d'inégalité de genre, qui est passé de 0,405 en 2000 à 0,202 en 2015, ce qui le place en dessous de la moyenne régionale<sup>10</sup>. Toutefois, son classement dans d'autres indices – pour la représentation politique, la participation de la population active<sup>11</sup>, les préjugés fondés sur le genre et les écarts de salaire – indique qu'il convient de réduire davantage les disparités fondées sur le genre<sup>12</sup> et de libérer le potentiel des femmes. Actuellement, seuls 22 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes. La violence fondée sur le genre reste prévalente<sup>13</sup>. Bien que le Kazakhstan enregistre des résultats réguliers et se trouve bien placé par rapport à d'autres pays, les écarts de taux d'activité et de salaire entre hommes et femmes ne se réduisent pas<sup>14</sup>.

7. Ces difficultés sont particulièrement marquées pour les groupes de population les plus vulnérables du pays, comme l'a révélé la crise due à la COVID-19. Le Gouvernement classe, entre autres, les personnes handicapées, les familles nombreuses, les jeunes, les femmes et les personnes âgées dans la catégorie des personnes vulnérables. Cette situation est déterminée par des facteurs tels que la géographie, le climat, l'accès aux services et la discrimination. Les habitants des zones rurales font face à des conditions climatiques difficiles, sont éloignés des marchés et souffrent de la baisse de l'emploi dans l'agriculture. Ces conditions rendent les jeunes des régions reculées particulièrement vulnérables au chômage. Les habitants des zones exposées aux catastrophes, qui présentent un risque élevé d'inondation, restent particulièrement vulnérables<sup>15</sup>.

8. Le Kazakhstan a commencé à tracer la voie de son développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la stratégie « Kazakhstan 2050 ». Le Gouvernement a créé un mécanisme institutionnel de haut niveau pour superviser la mise en œuvre des objectifs de développement durable et a pris des mesures audacieuses pour les intégrer dans les politiques nationales et les

<sup>8</sup> <https://unfccc.int/documents/28937> (anglais).

<sup>9</sup> <https://www.transparency.org/country/KAZ>.

<sup>10</sup> <http://hdr.undp.org/en/GSNI>.

<sup>11</sup> <https://fr.weforum.org/reports/gender-gap-2020-report-100-years-pay-equality>.

<sup>12</sup> <https://www.adb.org/documents/kazakhstan-country-gender-assessment-2018>.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Analyse commune de pays, Nations Unies, 2019.

programmes sectoriels<sup>16</sup>. Toutefois, une volonté politique plus forte et une action soutenue sont nécessaires pour traduire efficacement les stratégies en réalité sur le terrain. Le programme de développement durable du pays a éclairé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui identifie les objectifs 5, 10, 13, 16 et 17 comme domaines d'intervention.

9. Le PNUD a acquis une position et une valeur uniques en tant que partenaire de confiance à long terme du Gouvernement dans l'appui à l'élaboration des politiques nationales, au développement des capacités institutionnelles et à la conception et la mise en œuvre d'efforts de réforme essentiels grâce à son rôle de rassembleur entre les partenaires, à ses solides capacités techniques mondiales et à sa présence locale. Le bilan long et fructueux du PNUD favorise l'adhésion et l'engagement gouvernementaux, ce qui promet de rendre le travail du PNUD plus durable et moins exposé aux changements de priorités politiques. Le PNUD est reconnu par les évaluations pour sa neutralité, sa discipline dans l'utilisation des fonds gouvernementaux, ses systèmes d'approvisionnement efficaces et la transparence de ses prises de décision<sup>17</sup>. Il est réputé pour sa capacité à mobiliser les compétences intersectorielles nationales et internationales, à forger des partenariats solides au sein des Nations Unies et avec d'autres partenaires de développement, à apporter de nouvelles modalités de mise en œuvre et à susciter des financements.

10. Le présent descriptif de programme de pays reflète plusieurs aspects nouveaux qui mettent en lumière le rôle unique du PNUD au sein du système des Nations Unies. Ces aspects seront appliqués aux six réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en particulier dans les domaines où le PNUD dispose d'un avantage comparatif évident, à savoir, le renforcement de l'efficacité et de la responsabilité des institutions, l'engagement des citoyens dans la prise de décision, l'appui au renforcement de la résilience, à la croissance verte et au développement économique inclusif, et l'action climatique.

11. La première nouveauté est la quadruple approche du PNUD pour catalyser l'impact :

a) Direction éclairée. Le PNUD s'appuiera sur des données et des analyses modernes, en utilisant ses outils mondiaux riches et novateurs pour relier l'analyse sociale, économique et environnementale d'un objectif de développement durable à l'autre, et utilisera de nouveaux instruments de prévision et de visualisation à l'appui de démarches de transformation fondées sur des preuves pour résoudre des problèmes de développement complexes.

b) Exploitation des ressources et partenariats via des plateformes. Le PNUD rassemblera de multiples parties prenantes autour de plateformes nationales ciblées, notamment en attirant des acteurs non traditionnels tels que des entreprises et des fondations pour rechercher des solutions de développement intégrées. Ces plateformes seront reliées à des réseaux régionaux et mondiaux afin de tirer parti des ressources d'un large éventail de partenaires grâce à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les plateformes existantes sur la fonction publique et les objectifs de développement durable seront élargies pour inclure un accélérateur de financement vert, entre autres, visant à mobiliser des ressources en faveur de l'investissement dans les technologies et les services verts grâce à de nouveaux partenariats avec le Gouvernement, le secteur privé et les institutions financières internationales.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> PNUD, Bureau indépendant d'évaluation, Évaluation indépendante du programme de pays : Kazakhstan, 2019.

c) Innovation. La démarche du PNUD en matière d'innovation consiste à donner du sens, à cartographier les solutions et à expérimenter dans une perspective d'institutionnalisation et d'impact à grande échelle. S'appuyant sur les plateformes mentionnées ci-dessus, le PNUD fera preuve d'innovation dans son exploration des solutions et son soutien à l'accélération des changements en profondeur. Ainsi, grâce à la nouvelle plateforme sur le financement vert, le PNUD explorera de nouvelles solutions de financement afin d'éclairer les politiques et de contribuer à l'exploitation des partenariats et des ressources sur la voie d'un développement à faible intensité de carbone. Le PNUD fera preuve d'innovation dans d'autres domaines, notamment en facilitant la mise en place de plateformes numérisées pour mettre en place une prestation de services publics efficace et participative, en renforçant l'engagement des citoyens<sup>18</sup> et en modernisant la police de proximité.

d) Traduction des résultats des politiques en solutions d'échelle. Tous les éléments évoqués ci-dessus catalyseront l'impact s'ils sont développés et transposés dans les cadres politiques et juridiques. En tant que membre des conseils de coordination du Gouvernement sur l'économie verte et sur les objectifs de développement durable, le PNUD continuera de fournir des conseils politiques de haut niveau liés à l'intensification des mesures de développement pour atteindre les plus vulnérables. Le PNUD appuiera les efforts de réforme du secteur public, de dématérialisation et de transformation du marché du travail, en accordant une attention particulière au soutien à la réponse des Nations Unies au redressement socioéconomique dans la période de l'après-COVID-19.

12. Le deuxième aspect novateur du programme national est qu'il s'articule autour de quatre solutions intégrées : a) le capital humain ; b) des services de qualité ; c) une économie verte ; et d) un développement local intégré. Elles seront mises en œuvre pour éliminer les goulets d'étranglement et introduire des mesures politiques ayant un effet multiplicateur dans toutes les composantes du programme. Par exemple, le développement du capital humain devrait améliorer les compétences et les capacités de production sur la voie d'une transformation économique fondée sur la connaissance tout en permettant au pays de s'attaquer aux inégalités émergentes en matière d'accès à l'enseignement supérieur et de technologie. L'amélioration de la qualité des services contribuera à renforcer la confiance entre les citoyens et l'État, mais aussi à répondre aux besoins des personnes vulnérables et à préparer les institutions à mieux résister aux chocs tels que la COVID-19. L'attention soutenue portée à l'économie verte devrait permettre de créer de nouveaux emplois et d'appuyer la diversification économique, en plus de s'attaquer aux problèmes environnementaux. Le développement local intégré améliorera les conditions pour les entreprises et les chaînes de valeur locales tout en créant un espace pour une gouvernance inclusive, en encourageant l'engagement productif des citoyens et en ouvrant des perspectives pour les jeunes et les femmes.

13. Le troisième aspect novateur est le renforcement de la substance des interventions du programme grâce à : a) un meilleur ancrage dans le cadre des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les données et les connaissances ; b) un élargissement de l'attention portée à la gouvernance, en mettant l'accent sur la gouvernance locale, le système judiciaire et la police ; c) une redéfinition de la résilience aux changements climatiques en mettant l'accent sur le financement de l'action climatique et le secteur privé ; d) un accent renouvelé sur l'économie, l'entrepreneuriat et les compétences, en se focalisant sur la connaissance et les emplois futurs ; e) un accent renforcé sur les femmes et les jeunes en tant que

<sup>18</sup> [https://www.akorda.kz/en/addresses/addresses\\_of\\_president/president-of-kazakhstan-kassym-jomart-tokayevs-state-of-the-nation-address-september-2-2019](https://www.akorda.kz/en/addresses/addresses_of_president/president-of-kazakhstan-kassym-jomart-tokayevs-state-of-the-nation-address-september-2-2019).

partenaires de développement ; et f) un accent approfondi sur la politique sociale en insistant sur la lutte contre les inégalités.

14. Dans tous les domaines d'activité et à l'appui du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD encouragera la création de réseaux d'échange de connaissances et la coopération entre le Kazakhstan et d'autres pays. La coopération régionale et interrégionale permettra au Kazakhstan d'améliorer son image, en partageant sa propre expérience et en tirant des enseignements des meilleures pratiques. L'institutionnalisation d'un système d'aide publique au développement est imminente. Le PNUD appuiera l'évolution de l'Astana Civil Service Hub en plateforme innovante pour accélérer les progrès dans la fonction publique, la lutte contre la corruption, l'égalité des sexes et le développement local intégré. La plateforme des objectifs de développement durable sera élargie de manière à rassembler les pays de la région et mieux ancrer les politiques dans les données et les échanges sur les modes de financement novateurs.

## **II. Priorités du programme et partenariats**

15. Guidé par les objectifs de développement durable, le PNUD aidera le Kazakhstan à réaliser les priorités nationales énoncées dans « Kazakhstan 2050 », le Plan de développement stratégique 2025 et d'autres stratégies et plans clés. Ces priorités comprennent la recherche d'un nouveau modèle de croissance économique et d'une productivité accrue, la dynamisation de l'environnement des affaires et l'intensification des nouvelles technologies dans tous les secteurs, l'amélioration de la performance institutionnelle et de l'efficacité des principaux programmes et budgets nationaux et sectoriels, la modernisation des systèmes répressif et judiciaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation et des soins de santé, et l'appui au développement économique régional, en particulier dans les zones reculées.

16. L'action du PNUD recoupera ces priorités nationales, en aidant le Kazakhstan à maintenir sa trajectoire de croissance par la diversification de l'économie, la modernisation des institutions, la réduction des inégalités et la gestion durable des ressources naturelles. La mise en œuvre des six solutions distinctives du PNUD sera essentielle pour aider le pays à accélérer les transformations structurelles et à mieux se préparer aux chocs futurs. En particulier, le PNUD appuiera le pays dans quatre grands domaines décrits ci-dessous.

### **Lutte contre les vulnérabilités et les inégalités sociales**

17. Le Gouvernement a accordé une attention accrue à la protection sociale et a créé de nouvelles initiatives à grande échelle pour parvenir à une protection sociale pour tous, en particulier les plus vulnérables. Le PNUD soutiendra l'expérimentation et la mise à l'échelle de nouveaux modèles de plateformes de protection sociale pour mieux cibler, concentrer et renforcer les capacités des prestataires de services. Il continuera de soutenir les solutions numériques permettant d'adopter une approche sur mesure de la prestation de services à l'échelle aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles nombreuses. La dématérialisation de ces services sera expérimentée pour les situations d'urgence afin de garantir une prestation ininterrompue aux groupes vulnérables.

18. L'action en faveur des groupes vulnérables alimentera l'appui politique au développement des réseaux nationaux de soutien social. Dans le secteur de la santé, le PNUD continuera d'assurer un approvisionnement plus efficace en médicaments de haute qualité, tout en appuyant la résilience des services de santé à l'échelle du système pour se préparer aux crises, y répondre et s'en relever.

19. Le PNUD mettra particulièrement l'accent sur les jeunes. Avec d'autres agences des Nations Unies, il développera l'initiative régionale sur la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Tout en élargissant la couverture géographique, ce travail permettra d'atteindre un groupe d'âge cible plus large et d'expérimenter des modèles en vue d'améliorer la résilience des communautés. Il contribuera à l'employabilité des jeunes femmes et hommes issus de groupes vulnérables et, en collaboration avec les centres de ressources pour la jeunesse, introduira des activités d'entrepreneuriat social et vert pour sensibiliser au développement durable.

**Restauration de la confiance des citoyens grâce à des institutions plus efficaces et plus responsables, exemptes de corruption**

20. Le PNUD appuiera le concept d' « État à l'écoute »<sup>19</sup> visant à regagner la confiance des citoyens dans la réforme institutionnelle. Il s'agira notamment d'améliorer l'administration publique par la dématérialisation, la préparation aux crises et la résilience. Les travaux de lutte contre la corruption comprendront des mesures préventives innovantes allant de la gestion des risques sectoriels et l'introduction de l'analyse comportementale à une meilleure prestation de services en ligne, en passant par l'engagement des citoyens dans les dépenses budgétaires et les marchés publics.

21. L'action au niveau national sera complétée par la promotion de l'autonomie locale, en mettant l'accent sur des démarches de planification, de budgétisation et de suivi inclusives et tenant compte des questions de genre, pour donner du sens à la participation citoyenne et mieux lutter contre les inégalités et la discrimination. Il s'agira notamment d'appuyer les capacités des collectivités locales (akimats) à faire respecter l'intégrité et à faire participer les citoyens au développement local. Le partenariat avec le Parlement sera redynamisé pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

22. Le PNUD intensifiera son engagement dans les réformes du système judiciaire et du système d'application de la loi, qui sont prioritaires pour les dirigeants du pays. Le travail sur la qualité de la justice mené conjointement par le PNUD et la Cour suprême et le Conseil supérieur de la magistrature s'étendra à de nouveaux domaines, dont l'administration judiciaire. Le PNUD apportera un appui supplémentaire à la modernisation de la police et à la police de proximité. L'état de droit restera un domaine d'engagement prioritaire et croissant, axé sur le renforcement du mécanisme national de prévention de la torture. Le PNUD prévoit aussi d'aider le Gouvernement à honorer ses engagements liés à l'examen périodique universel, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Déclaration et au Programme d'action de Pékin, ainsi qu'aux processus connexes.

23. Le PNUD élargira ses partenariats dans le cadre du Programme 2030, en proposant une démarche fondée sur une plateforme. Il aidera le Gouvernement à intégrer les cibles et les indicateurs des objectifs de développement durable dans les systèmes nationaux de planification stratégique et de financement du développement, en étroite collaboration avec le Conseil de coordination du Gouvernement. Il aidera le Kazakhstan à identifier des financements supplémentaires potentiels : a) en déployant un soutien analytique via son réseau politique mondial ; b) en tirant parti des ressources de développement des secteurs public et privé et des organisations internationales ; et c) en soutenant les réformes politiques visant à diversifier et à

<sup>19</sup> [https://www.akorda.kz/en/addresses/addresses\\_of\\_president/president-of-kazakhstan-kassym-jomart-tokayevs-state-of-the-nation-address-september-2-2019](https://www.akorda.kz/en/addresses/addresses_of_president/president-of-kazakhstan-kassym-jomart-tokayevs-state-of-the-nation-address-september-2-2019).

accroître les ressources financières. Le PNUD plaidera en outre pour une stratégie globale et à long terme de financement du développement.

24. Le PNUD continuera d'aider le Kazakhstan à devenir un acteur mondial reconnu, en apportant son soutien à un système national de coopération pour le développement et aux initiatives associées, telles que l'autonomisation des femmes et l'excellence de la fonction publique. Des efforts concertés seront déployés pour rehausser le profil international de la plateforme Astana Civil Service Hub, soutenir la coopération Sud-Sud, mettre au point une plateforme régionale sur les objectifs de développement durable et faciliter les dialogues régionaux afin de partager les expériences du Kazakhstan dans l'économie verte, l'énergie durable et d'autres domaines.

#### **Favoriser une croissance économique à haute productivité, diversifiée et fondée sur la connaissance**

25. Le Gouvernement reconnaît la nécessité de développer le capital humain dans la poursuite d'un nouveau modèle de croissance économique et d'une plus grande productivité. Les travaux se concentreront sur la mise en place d'une plateforme nationale sur l'économie de la connaissance, afin de combler le fossé entre l'éducation et les besoins des employeurs par la requalification et le perfectionnement de la main-d'œuvre, et d'encourager la recherche et l'innovation pour répondre à la demande future induite par les nouvelles technologies. En collaboration avec les établissements d'enseignement technique et professionnel, les entreprises et les pépinières d'entreprises sociales, le PNUD renforcera les compétences professionnelles et entrepreneuriales ainsi que la résilience liée à l'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes.

26. Les travaux du PNUD sur la modernisation de la main-d'œuvre et de l'économie seront associés à des efforts plus larges visant à renforcer le développement du secteur privé et la compétitivité du marché. Le PNUD facilitera l'introduction de nouvelles technologies et pratiques pour promouvoir l'amélioration et l'intégration de la chaîne de valeur, en tenant dûment compte des effets environnementaux, économiques et sociaux interdépendants, à commencer par les secteurs de l'agriculture et de l'écotourisme. Afin de favoriser un environnement propice au développement économique local, le PNUD appuiera la conception et la mise en œuvre de programmes de développement territorial ciblant les zones les plus défavorisées du Kazakhstan. Ces travaux permettront également d'introduire des outils d'intégration des objectifs de développement durable dans les plans et budgets locaux.

27. Le PNUD collaborera avec des entités telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Centre du commerce international pour améliorer les chaînes de valeur assorties de liens commerciaux afin que leur potentiel pour la reprise économique dans la période d'après-COVID-19 soutienne la diversification économique par la coopération économique régionale.

28. Ce domaine d'intervention est étroitement lié aux axes de travail sur les vulnérabilités sociales, le climat et la résilience aux catastrophes. La préparation de l'avenir économique inclut la prise en compte des nouvelles vulnérabilités et inégalités qui peuvent être apparues en l'absence de politiques sociales appropriées et suite aux perturbations introduites par la pandémie de COVID-19. Le PNUD travaillera avec divers partenaires pour aider le Kazakhstan à poursuivre une approche holistique visant à renforcer la résilience à d'éventuels chocs économiques et la transformation à long terme du marché du travail et des entreprises.

### **Appui à la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes ainsi qu'à une croissance à faible intensité de carbone fondée sur la nature**

29. Le PNUD aidera le Kazakhstan à honorer ses engagements au titre de l'Accord de Paris en soutenant l'expansion de l'économie verte afin d'exploiter de nouvelles perspectives de création d'emplois et d'entreprises. Il s'associera à d'autres organismes des Nations Unies pour apporter une expertise technique permettant de traduire les stratégies en actions, d'établir un cadre de suivi pour l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation et d'élaborer des plans de transition vers l'énergie verte, l'aménagement des terres, la biodiversité, le reboisement, la réduction des risques de catastrophes et la gestion des déchets.

30. Les activités du PNUD en matière d'action climatique seront axées sur le développement et la transposition à plus grande échelle des mécanismes de financement dédiés aux technologies propres et au développement d'entreprises à faible intensité de carbone, via un accélérateur de financement vert. Elles s'appuieront sur les mécanismes de financement liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables déjà expérimentés avec le Fonds « Damu » pour le développement de l'entrepreneuriat, en vue de les étendre à d'autres secteurs. Le développement d'entreprises à faible intensité de carbone sera encouragé par des obligations vertes, par des ventes aux enchères d'énergies renouvelables et par des échanges de droits d'émission de carbone, entre autres mécanismes innovants.

31. En poursuivant ses travaux sur la biodiversité, le pastoralisme et l'agriculture irriguée, le PNUD introduira et développera de nouvelles solutions et des techniques agricoles plus efficaces, notamment pour économiser et récupérer l'eau. Grâce à l'engagement du secteur privé, ces technologies devraient permettre d'accroître la productivité agricole, ce qui compensera en partie la baisse des rendements lors des années de sécheresse. Comme les risques de catastrophes naturelles augmentent, le PNUD travaillera avec le Comité kazakh des situations d'urgences à l'élaboration des politiques, au renforcement des capacités et à la mise au point d'un système de prévention des catastrophes naturelles et de réponse à ces dernières, tout en visant à créer de nouveaux emplois.

32. Le PNUD appuiera l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines mentionnés ci-dessus. Il fournira une assistance pour renforcer les mécanismes de défense des droits de la femme, faire progresser la mise en œuvre de la législation essentielle en la matière, améliorer les capacités nationales à faire face aux répercussions spécifiques que les changements climatiques et les catastrophes ont sur les femmes et à soutenir la participation des femmes à la prise de décision au Parlement, dans les entreprises et dans l'administration publique. Le PNUD s'efforcera d'améliorer les compétences des femmes et d'ouvrir leurs perspectives dans les secteurs émergents, notamment l'énergie verte et les services numériques. Pour contribuer à prévenir la violence sexuelle et sexiste, le PNUD fera progresser le dialogue politique et cherchera à obtenir une réforme législative, en lien avec les efforts de développement des capacités de la police et du secteur de la justice.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

33. Au cours du cycle 2016-2020, le budget national a été une source principale de cofinancement, couvrant près de 30 % du budget total du programme. La participation du gouvernement aux coûts a été définie sur une base annuelle et par projet, sans mécanisme prévisible. La majorité du financement provenait de fonds d'affectation spéciale verticaux et, pour les projets régionaux, directement de donateurs. Le rétrécissement de l'espace des donateurs au Kazakhstan oblige le PNUD à repenser ses modalités de financement. Pour contourner le processus imprévisible, complexe

et multiniveaux d'approbation de la participation du gouvernement aux coûts, le PNUD et le Gouvernement s'efforceront de signer un accord sur un financement prévisible, qui sera revu chaque année afin de répartir l'allocation annuelle entre les domaines d'intervention stratégiques. Le principal organe décisionnel sera le Conseil consultatif stratégique, coordonné par le Ministère de l'économie nationale en tant qu'agent d'exécution national pour ce programme de pays.

34. La récession économique ou le changement des priorités de développement du Gouvernement peuvent entraver la capacité du pays à allouer des ressources aux programmes du PNUD ou à la présence dans le pays. Le PNUD gèrera ce risque en cherchant à diversifier ses partenariats stratégiques, en ciblant de nouveaux financements pour le développement provenant des institutions financières internationales, des entreprises et du secteur non gouvernemental, et en mettant en œuvre des instruments de programmation novateurs. Si le financement ne se matérialise pas entièrement, les cibles et les interventions du programme seront révisées par le PNUD et le Gouvernement pour répondre aux besoins en ressources et gérer les risques connexes. Le PNUD surveillera les risques de crises comme les catastrophes naturelles et les situations d'urgence sanitaire publique. Si de telles situations se présentent, les opérations seront ajustées conformément aux processus institutionnels du PNUD sur demande d'assistance de la part du Gouvernement. L'expérience des évolutions socioéconomiques liées à la crise déclenchée par la COVID-19 montre qu'il est possible d'apporter des réponses souples et efficaces aux nouveaux défis du développement en tirant parti des ressources des institutions financières internationales et des instruments mondiaux.

35. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

36. Le programme sera exécuté à l'échelle nationale. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe d'une partie du programme, ou de la totalité en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) sera appliquée en coordination avec les autres organismes des Nations Unies pour gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents au programme et aux activités liées à l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

#### **IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme**

37. L'intégration des cibles et des indicateurs des objectifs de développement durable dans le système national de planification stratégique et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable permet de mesurer l'efficacité de l'action conjointe. Le PNUD utilisera les systèmes de données nationaux pour évaluer les progrès du développement et aider le pays à renforcer la qualité et la disponibilité des données nationales. Grâce à un travail conjoint avec la Commission des comptes, le Comité national de statistique, l'Institut de recherche économique et d'autres institutions et organisations de la société civile concernées, le PNUD investira dans les capacités nationales de suivi et d'évaluation afin de mieux saisir les résultats des programmes nationaux et les enseignements tirés. Les méthodes nouvelles et innovantes utilisées par le PNUD, telles que l'évaluation intégrée rapide porteuse de sens et l'évaluation du financement du développement, ainsi que la

collecte et la visualisation de mégadonnées, fourniront des instruments et un avantage comparatif qui permettront au PNUD de se positionner en partenaire de choix pour la mise à niveau du système de suivi national.

38. Sur le plan interne, le PNUD augmentera ses capacités de suivi et d'évaluation. Avec ses partenaires d'exécution, il procédera à des examens conjoints des progrès annuels de la mise en œuvre du programme. Le contrôle de la qualité du suivi et de l'évaluation sera assuré par des audits et des évaluations indépendants, qui seront réalisés conformément aux politiques et procédures du PNUD. Le PNUD et ses partenaires mettront en œuvre un plan d'évaluation, en adoptant de nouvelles techniques pour assurer la compilation à bon rapport coût-efficacité des données appropriées. Un plan de contrôle de l'exécution solide sera établi en recourant aux capacités analytiques et humaines renforcées déjà prévues par le bureau de pays, les principaux risques associés étant pris en compte dans le registre des risques du programme de pays.

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Kazakhstan (2021-2025)

**Priorité ou objectif du pays** : Stratégie 2050 : Nouveaux principes de politique sociale, de garanties sociales et de responsabilité personnelle

**Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD** : 1.1. D'ici à 2025, des institutions efficaces, inclusives et responsables garantissent l'égalité d'accès de toutes les personnes vivant au Kazakhstan, en particulier les plus vulnérables, à des services sociaux de qualité et tenant compte des questions de genre, conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté

**Réalisation correspondante 2 du plan stratégique** : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)</i>
<p><b>(Objectif de développement durable 1.a.2)</b> Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 50 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 55 % (2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité national de statistiques (annuellement)</li> <li>• Ministère des finances</li> </ul>	<p><b>Produit 1.1 : Les groupes marginalisés, en particulier les pauvres, les femmes, les personnes handicapées et les personnes déplacées, ont un meilleur accès à des services de base de qualité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère du travail et de la protection sociale</li> <li>- Ministère de l'intérieur</li> <li>- Ministère de la santé</li> <li>- Office de la fonction publique</li> <li>- Organismes des Nations Unies (OIM, ONUDC, UNICEF)</li> <li>- ONG et centres de la jeunesse</li> <li>- Établissements de recherche</li> </ul>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 258 800</p> <p><b>Autres ressources</b> : 10 000 000</p>
<p><b>(Objectif de développement durable 1.b.1)</b> Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, les pauvres et des groupes vulnérables</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 21,7 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 25 % (2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère du travail et de la protection sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.1.1.</b> Pourcentage de satisfaction des groupes vulnérables vis-à-vis des services publics ayant bénéficié d'un appui dans sept régions et trois villes du Kazakhstan (ventilé par sexe, âge, handicap, zone géographique) <b>Niveau de référence</b> : ND (2020) <b>Niveau cible</b> : 85 % (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : Enquête nationale de l'Office de la fonction publique, annuellement</li> <li>• <b>Indicateur 1.1.2.</b> Nombre de personnes vulnérables bénéficiant de médicaments vitaux fournis <b>Niveau de référence</b> : 22 000 (2019) <b>Niveau cible</b> : 43 000 (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : rapport de projet, annuellement</li> </ul>		
		<p><b>Produit 1.2 : Capacités développées en vue de l'expansion progressive de systèmes de protection sociale inclusifs et durables</b></p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.2.1.</b> Instruments mis au point pour mieux cibler, suivre et évaluer les services sociaux destinés aux personnes vulnérables <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 3 (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : Ministère du travail et de la protection sociale, annuellement</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.2.2.</b> Nombre de politiques sociales sectorielles tenant compte des questions de genre conçues et mises en œuvre <b>Niveau de référence</b> : 1 (2019) <b>Niveau cible</b> : 5 (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> </ul>		

**Priorité ou objectif du pays** : Plan stratégique 2025 : Réforme 4. Un État régi par le droit, sans corruption

**Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD** : 2.2. D'ici à 2025, les institutions de l'État à tous les niveaux conçoivent et mettent en œuvre efficacement des politiques publiques tenant compte des questions de genre et des droits de l'homme fondées sur des faits et fournissent des services de qualité de manière inclusive, transparente et responsable

**Réalisation correspondante 2 du plan stratégique** : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

Perception du niveau de corruption par la population [lien vers l'objectif de développement durable 16.5.1 (mondial)] <b>Niveau de référence</b> : Score de 34 (2019) <b>Niveau cible</b> : Score de 38 (2025)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparency International (annuellement)</li> </ul>	<b>Produit 2.1 : Les systèmes et les capacités de mise en œuvre du Programme 2030 via une budgétisation et une planification participatives et inclusives sont renforcés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'intérieur</li> <li>- Administration générale</li> <li>- Cabinet du premier ministre</li> <li>- Ministère de l'économie nationale</li> <li>- Institut de recherches économiques</li> <li>- Office de la fonction publique</li> <li>- Parlement</li> <li>- Conseil supérieur de la magistrature</li> <li>- Conseil de coordination pour la promotion des objectifs de développement durable</li> <li>- Organisme de lutte contre la corruption</li> <li>- Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies et organismes des Nations Unies</li> <li>- Banque asiatique de développement</li> <li>- Union européenne</li> </ul>	<b>Ressources ordinaires</b> : 313 200 <b>Autres ressources</b> : 18 500 000
Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents [objectif de développement durable 16.5.2 (mondial)]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisme de lutte contre la corruption</li> <li>• Ministère de l'économie nationale (annuellement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 2.1.1.</b> Part des districts ayant adopté des approches structurées de planification et de budgétisation participatives <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 20 % (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> </ul>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<p><b>Niveau de référence :</b> 12,1 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 9 % (2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité national de statistique (annuellement)</li> </ul>	<p><b>Produit 2.2 : Institutions et systèmes dotés des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des réformes institutionnelles visant à rendre la gouvernance et la prestation de services plus efficaces, transparentes et inclusives aux niveaux national et local</b></p>		
<p><b>Objectif de développement durable 16.6.2</b> (mondial) Proportion de la population dont la dernière expérience des services publics a été satisfaisante</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 74,8 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 78 %</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 2.2.1.</b> Nombre de mesures efficaces adoptées pour évaluer et atténuer les risques de corruption et y remédier (aux niveaux national, infranational et sectoriel) <b>Niveau de référence :</b> 1 (2019) <b>Niveau cible :</b> 6 (2025) <b>Source des données, fréquence :</b> Office de la fonction publique, annuellement</li> </ul>		
<p><b>Objectif de développement durable 17.14.1</b> (national) Mécanismes mis en place pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Conseil de coordination pour la promotion des objectifs de développement durable créé sous le Gouvernement de la République du Kazakhstan, composé de représentants du Gouvernement, de la société civile et d'organisations internationales (2018)</p> <p><b>Niveau cible :</b> Le Conseil de coordination a permis l'intégration complète des objectifs de développement durable dans le Système national de planification stratégique et de budgétisation</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 80 % (évaluation intégrée rapide 2019)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 2.2.2.</b> Proportion d'organisations de la société civile soutenues apportant des solutions novatrices aux besoins en matière de services sociaux <b>Niveau de référence :</b> 20 (2019) <b>Niveau cible :</b> 50 (2025) <b>Source des données, fréquence :</b> PNUD, annuellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 2.2.3.</b> Nombre de technologies numériques et de technologie de mégadonnées introduites par les services publics avec l'appui du PNUD <b>Niveau de référence :</b> 1 (2019) <b>Niveau cible :</b> 5 (2025) <b>Source des données, fréquence :</b> Office de la fonction publique, annuellement</li> </ul>		
		<p><b>Produit 2.3 : Les capacités, les fonctions et le financement des institutions et des systèmes nationaux de défense de l'état de droit et des droits de l'homme sont renforcés pour améliorer l'accès à la justice et lutter contre la discrimination, en particulier la discrimination à l'égard des femmes et des groupes marginalisés</b></p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<p><b>Niveau cible</b> : 100 % (2030)</p> <p><b>Objectif de développement durable 5.5.1</b> (mondial) Proportion de sièges occupés par des femmes dans : a) les parlements nationaux ; et b) les administrations locales</p> <p><b>Niveau de référence</b> :</p> <p>a) 27,6 % (2018)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 50 % (2030)</p> <p><b>Niveau de référence</b> :</p> <p>b) 22,2 % (2018)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 50 % (2030)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 2.3.1.</b> Nombre de districts disposant d'un système de police de proximité fonctionnel <b>Niveau de référence</b> : 1 (2019) <b>Niveau cible</b> : 30 (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> <li>• <b>Indicateur 2.3.2.</b> Proportion de la population satisfaite des services judiciaires fournis <b>Niveau de référence</b> : 72 % (2015) <b>Niveau cible</b> : 85 % (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> <li>• <b>Indicateur 2.3.3.</b> (Objectif de développement durable 5.2.1.1) Réduction du nombre d'incidents de violence domestique à l'égard des femmes signalés <b>Niveau de référence</b> : 26,8 % (2018) <b>Niveau cible</b> : 30 % (2023) <b>Source des données, fréquence</b> : Comité national de statistique, annuellement</li> </ul>		
<p>Proportion de services publics dématérialisés (lien vers l'objectif de développement durable 16.6.2)</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 74 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 98 % (2025)</p>		<p><b>Produit 2.4 : Des initiatives de développement triangulaire sont en place pour appuyer le positionnement du Kazakhstan, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 2.4.1.</b> Nombre d'initiatives de coopération internationale et régionale menées par le Kazakhstan et appuyées par le PNUD <b>Niveau de référence</b> : 1, dont 1 axée sur l'égalité des sexes (2020) <b>Niveau cible</b> : 10, dont 5 axées sur l'égalité des sexes (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, Ministère des affaires étrangères, annuellement</li> </ul>		
<p><b>Priorité ou objectif du pays</b> : Kazakhstan 2050 : Une économie diversifiée fondée sur la connaissance dans laquelle des entrepreneurs compétitifs font une utilisation efficace et durable des ressources naturelles du pays</p>				
<p><b>Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD</b> : 3.1. D'ici à 2025, tous les habitants du Kazakhstan, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un développement économique inclusif, résilient et durable, entraînant une amélioration des capacités productives, des compétences et de l'égalité des chances qui se traduit par des emplois, des moyens de subsistance et des entreprises durables et décentes</p>				
<p><b>Réalisation correspondante 2 du plan stratégique</b> : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p>				

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<p>Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation [lien vers l'objectif de développement durable 8.6.1 (mondial)] <b>Niveau de référence</b> : 6 % (2018) <b>Niveau cible</b> : 4 % (2030)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité national de statistique (annuellement)</li> </ul>	<p><b>Produit 3.1 : Perspectives, politiques et plateformes de formation professionnelle facilitées pour renforcer la résilience de la population active</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 3.1.1.</b> Nombre de jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation impliqués dans des programmes de résilience communautaire qui bénéficient de la plateforme d'engagement (ventilé par âge et par sexe) <b>Niveau de référence</b> : 7 400 (2019) <b>Niveau cible</b> : 40 000, dont 8 000 filles (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère du commerce</li> <li>Ministère de l'économie nationale</li> <li>Ministère du travail et de la protection sociale</li> <li>Douanes</li> <li>Établissements d'enseignement</li> <li>Organismes des Nations Unies (OIT, CNUCED)</li> <li>Société financière internationale</li> <li>Start-up, incubateurs sociaux</li> <li>Ministères des finances</li> <li>Ministère du passage au numérique</li> <li>Gouvernement du Japon</li> </ul>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 174 500</p> <p><b>Autres ressources</b> : 21 500 000</p>
<p>Rang du Kazakhstan selon le Global Labour Resilience Index (indice mondial de résilience du marché du travail) <b>Niveau de référence</b> : 60 (2020) <b>Niveau cible</b> : 50 (2025)</p>		<p><b>Produit 3.2 : Politiques et partenariats mis en place pour appuyer la diversification économique et la transition vers l'économie fondée sur la connaissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 3.2.1.</b> Nombre de nouvelles initiatives de coopération et de partage des connaissances intersectorielles <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 10 (2025) <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> </ul>		
<p>Rang du Kazakhstan selon le Global Knowledge Index (indice mondial du savoir) <b>Niveau de référence</b> : 64 (2019) <b>Niveau cible</b> : 59 (2025)</p>		<p><b>Produit 3.3 : Renforcement du développement économique local par l'intégration de la chaîne de valeur et la facilitation des programmes de développement régional</b></p>		
<p><b>Objectif de développement durable 7.3.1</b> (mondial) Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)] <b>Niveau de référence</b> : 0,40 (2018) <b>Niveau cible</b> : 0,39 (2025)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 3.3.1.</b> Nombre d'entreprises soutenues et d'emplois verts créés dans les domaines de la biodiversité, de l'agriculture et de l'écotourisme <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 100 entreprises, dont 30 % dirigées par des femmes (2025) <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 100 emplois verts créés <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, annuellement</li> </ul>		

**Priorité ou objectif du pays** : Plan stratégique 2025 : Réforme 6. Économie verte et environnement

**Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD** : 3.2. D'ici à 2025, tous les habitants du Kazakhstan, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'une plus grande résilience aux changements climatiques, d'une gestion durable de l'environnement et des énergies propres, ainsi que d'un développement rural et urbain durable

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<b>Réalisation correspondante 2 du plan stratégique</b> : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable				
Aide publique au développement (APD) et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité national de statistique (annuellement)</li> <li>Ministère des affaires étrangères</li> </ul>	<b>Produit 4.1 : Solutions élaborées et ressources mobilisées en faveur d'une utilisation plus durable des écosystèmes afin d'améliorer le bien-être des communautés locales et de la nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'écologie, de la géologie et des ressources naturelles</li> <li>Ministère de l'énergie</li> <li>Ministère de l'agriculture</li> <li>Ministère de l'économie nationale</li> <li>Comité des situations d'urgence</li> <li>Fonds Damu pour le développement de l'entrepreneuriat</li> <li>Astana International Financial Centre</li> <li>International Green Technologies &amp; Investments Center</li> <li>Institution financières internationales</li> <li>Union européenne</li> <li>Organismes des Nations Unies</li> </ul>	<b>Ressources ordinaires</b> : 125 500 <b>Autres ressources</b> : 29 800 000
a) APD au Kazakhstan <b>Niveau de référence</b> : 3,01 millions de dollars des États-Unis (2017) <b>Niveau cible</b> : 3,23 millions de dollars des États-Unis (2030)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère des finances (annuellement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 4.1.1.</b> Proportion de zones naturelles spécialement protégées ayant une valeur ajoutée en tant que ressources locales en moyens de subsistance  <b>Niveau de référence</b> : 9,6 % de la superficie du pays (2018)  <b>Niveau cible</b> : 10,6 % (2023)  <b>Niveau de référence</b> : 221 600 bénéficiaires (2019)  <b>Niveau cible</b> : 397 000 bénéficiaires, ventilés par sexe (2023)  <b>Source des données, fréquence</b> : Comité national de statistique, annuellement</li> </ul>		
b) Dépense publique pour les zones naturelles spécialement protégées [objectif de développement durable 15.b.1 (national)] <b>Niveau de référence</b> : 8 566,2 millions de tenges (2018) <b>Niveau cible</b> : 13 300,0 millions de tenges (2025)		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 4.1.2.</b> Dépenses de l'État pour l'entretien des territoires naturels spécialement protégés  <b>Niveau de référence</b> : 8 566,2 millions de tenges (2018)  <b>Niveau cible</b> : 13 300,0 millions de tenges (2025)  <b>Source des données, fréquence</b> : Comité national de statistique, annuellement</li> <li><b>Indicateur 4.1.3.</b> Proportion des terres arables dont la productivité accrue profite aux communautés rurales  <b>Niveau de référence</b> : Terres dégradées à faible productivité (2 % en moyenne de la teneur du sol en humus) dans des zones pilotes où les agriculteurs subissent des pertes économiques (2020)  <b>Niveau cible</b> : Au moins 2,8 % des terres dégradées pilotes réhabilitées où la productivité augmente (10 % de l'humus du sol), bénéficiant à au moins 5 % des agriculteurs et renforçant l'autonomie des femmes dans les régions pilotes (2025)  <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, Ministère de l'agriculture, annuellement</li> </ul>		
Part de l'énergie renouvelable dans la production finale d'énergie <b>Niveau de référence</b> : 1,3 % (2018)		<b>Produit 4.2 : Solutions élaborées, financées et mises en œuvre à grande échelle pour engager la transformation structurelle du secteur de l'énergie et améliorer la santé publique</b>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<p><b>Niveau cible</b> : 3 % (2020), 6 % (2025) et 10 % (2030)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Indicateur 4.2.1.</b> Volume des émissions de CO<sub>2</sub> et des substances polluantes évitées grâce à l'introduction de nouvelles solutions sobres d'approvisionnement en énergie renouvelable  <b>Niveau de référence</b> : 0 tonne (2020)  <b>Niveau cible</b> : 1,8 million de tonnes/130 millions de kilogrammes par tonne (2025)  <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, Ministère de l'énergie, annuellement</p> </li> <li> <p><b>Indicateur 4.2.2.</b> Capacité installée d'énergie éolienne et solaire (mégawatts) et production d'énergie renouvelable (mégawattheures) accrues  <b>Niveau de référence de la capacité</b> : 0 mégawatt (2020)  <b>Niveau cible</b> : 9,5 mégawatts (2025)  <b>Niveau de référence de la production</b> : 0 mégawattheure (2020)  <b>Niveau cible</b> : 25,4 gigawattheures (2025)  <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, Ministère de l'énergie, annuellement</p> </li> </ul>		
<p><b>Objectif de développement durable 12.5.1 (N)</b>  Recyclage et élimination des déchets industriels par rapport à leur production  <b>Niveau de référence</b> : 32,2 % (2018)  <b>Niveau cible</b> : 38 % (2021)</p>		<p><b>Produit 4.3 : Système de gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets aligné sur les normes et obligations internationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Indicateur 4.3.1.</b> Système de gestion durable des déchets en place  <b>Niveau de référence</b> : 0 document stratégique (2020)  <b>Niveau cible</b> : 2 (2023)  <b>Niveau de référence</b> : 0 système de recyclage des produits chimiques (2020)  <b>Niveau cible</b> : 1 (2025)  <b>Source des données, fréquence</b> : PNUD, Ministère de l'écologie, de la géologie et des ressources naturelles, annuellement</p> </li> </ul>		
<p><b>Objectif de développement durable 12.5.1.1 (N)</b>  Recyclage et élimination des déchets industriels par rapport à leur production  <b>Niveau de référence</b> : 11,5 % (2018)  <b>Niveau cible</b> : 40 % (2030)</p>		<p><b>Produit 4.4 : Mesures relatives aux changements climatiques intégrées dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Indicateur 4.4.1.</b> Objectifs de réduction d'émissions et de résilience face aux changements climatiques fixés dans les</p> </li> </ul>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars)
<p>Mise en place d'un plan/d'une politique/d'une stratégie intégré(e) d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et de promotion de la résilience à ces changements et d'un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2020)</p> <p><b>Niveau cible :</b> Un plan national d'adaptation et un plan de mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national qui tiennent compte de la dimension de genre sont en place (2030)</p>		<p>plans et les politiques de développement nationaux, infranationaux et sectoriels visant à promouvoir la diversification économique et la croissance verte</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 6 (2020) <b>Niveau cible :</b> Plus de 6 (2025) <b>Source des données, fréquence :</b> PNUD, annuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 4.4.2.</b> Investissements publics/privés pour la transition vers une économie durable, à faible intensité de carbone, résiliente face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, budgétisés/exploités</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2020) <b>Niveau cible :</b> 100 millions de dollars des États-Unis, 70 %/30 % (2025) <b>Source des données, fréquence :</b> PNUD, annuellement</p>		